

Un BSV lin fibre interrégional !

Animateurs référents :

Cynthia TORRECILLAS
ARVALIS
02.32.07.07.51
c.torrecillas@arvalis.fr

Hervé GEORGES
Chambre d'agriculture
06.86.37.56.41
h.georges@somme.chambagri.fr

Animatrice suppléante :

Jeanne FOURNY
ARVALIS
02.32.07.07.51
j.fourny@arvalis.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



A
retenir

- Lin fibre de printemps :
 - Pression soutenue de l'oïdium.
 - Apparition des premiers vols de thrips.

AGRO-METEO et SITUATION SUR LE TERRAIN

Des pluviométries très variables et qui restent insuffisantes dans tous les cas. Le vent et les températures fraîches limitent la croissance des lins.

LE RESEAU D'OBSERVATIONS

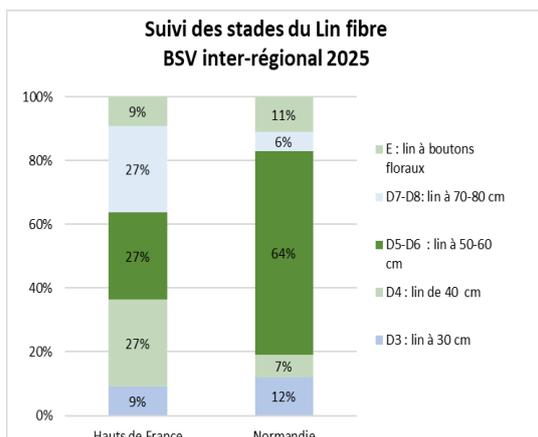
Cette semaine, le réseau est constitué de 30 parcelles de lin fibre de printemps :

Figure 1 :
Nombre de parcelles de lin de printemps observées par département

	Calvados	Eure	Seine-Maritime	Oise	PDC	Nord	Somme
Lin de printemps	3	6	8	4	0	1	5

LIN FIBRE DE PRINTEMPS

STADES



Le stade moyen est de 50 cm. Il varie de 30 à 70 cm.

Figure 2 : Stade des parcelles en lin fibre de printemps

OBSERVATIONS

OIDIUM



28 parcelles ont fait l'objet d'un suivi oïdium cette semaine.

Sur 21 d'entre elles (75%), de l'oïdium est observé.

11 parcelles sont touchées sur 100% des pieds.

En fréquence 58% des pieds sont touchés avec une intensité de 22% en moyenne.

Les applications de Bio contrôles semblent contenir la pression oïdium à ce jour.

	Les plus tolérantes						Variétés récentes	
Assez Tolérantes			Bolchoï	Ideo	Stereo	Elixir	(Cleo)	
Moyennes					Exeo		(WPB Jacky)	
							Divine (Parmeo)	
Sensibles	Damara	Lisette	Vivea	WPB Eloise	WPB Iris			
	Aretha	Daurea	Java	Novea	Ramona	WPB Felice		
	Aramis	Delta	Harmonia	Malika	WPB Celeste			

Source : essais pluriannuels Arvalis et CTPS

Les plus sensibles



Figure 3 : Sensibilité variétale à l'oïdium (Source ARVALIS – Institut du végétal)

Figure 4 : Oïdium sur Feuille (H GEORGES CA 80)

Seuil de nuisibilité : dès apparition des premières étoiles

Analyse du risque :

Une hygrométrie forte au sol et une végétation luxuriante (fortes densités, fertilisation azotée excessive, ...) sont des facteurs à risque. La pression oïdium reste élevée et nécessite une vigilance accrue jusque mi floraison.

Méthodes alternatives :

- **Prophylaxie :**
 - Respect d'un intervalle d'au moins 6 ans entre deux lins
 - Lutte variétale
 - La densité de semis (viser un peuplement compris entre 1600 et 1800 pieds/m²)
 - Raisonnement de la fertilisation azotée

Lin fibre

Normandie - Hauts-de-France

THRIPS

Cette semaine, des thrips font leur apparition dans 8 parcelles sur 21 observées sans jamais dépasser le seuil de nuisibilité pour le moment.



Seuil de nuisibilité : 5 Thrips par balayage

Analyse du risque :

Le risque serait de nouveau présent si des conditions orageuses se confirment fin de semaine.

Méthodes alternatives :

Aucune méthode alternative n'existe à ce jour

SUIVI DES STADES

Déterminez rapidement une date approximative d'atteinte du stade maturité de votre culture de lin fibre en visualisant le cumul des températures corrigées depuis la date de semis:

<http://www.visiolin.arvalis-infos.fr/>

Pour information

4 nouvelles notes sont disponibles

<https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/les-notes-nationales-biodiversite-r545.html>

Consulter les notes nationales Biodiversité :

(ou Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>)



Nouvelle note nationale : Scarabée japonais

B Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Note DGAL du 22/06/2023 qui établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, aux articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision